



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 59583

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place tenue dans les programmes d'enseignement par les langues étrangères vivantes et celle qui est encore laissée à l'étude des langues mortes. Il souhaiterait connaître dans l'ordre d'importance le pourcentage des élèves qui étudient l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe et le chinois, et par ailleurs celui des élèves qui suivent encore les cours de latin et de grec, dont la connaissance est un atout majeur pour la maîtrise de la langue française.

Texte de la réponse

Les pourcentages des différentes langues enseignées en France (France métropolitaine, DOM et TOM) à la rentrée 2004 dans les établissements du second degré (collèges et lycées) publics et privés sous contrat sont par ordre décroissant d'importance les suivants (source : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de l'évaluation et de la prospective) :

	EFFECTIFS TOTAUX		ANGLAIS		ESPAGNOL		ALLEMAND	
	toutes langues		EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
LV 1	Collège	3 209 219	2 933 204	91,40	23 461	0,73	247 017	7,69
	Lycée	2 224 219	2 041 268	91,77	23 880	1,07	151 810	6,82
	Total	5 433 438	4 974 472	91,55	49 551	0,91	398 827	7,34
LV 2	Collège	1 622 976	161 242	9,93	1 116 647	68,80	216 226	13,32
	Lycée	1 457 072	147 167	10,09	973 168	66,78	240 741	16,52
	Total	3 080 048	308 409	10,01	2 089 815	67,85	456 967	14,84
LV 3		96 769	111	0,11	18 960	19,59	5 095	5,27
	Total		5 282 992		2 158 326		860 886	16,52

	EFFECTIFS TOTAUX		ITALIEN		RUSSE		PORTUGAIS	
	toutes langues		EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
LV 1	Collège	3 209 219	1 803	0,05	2 075	0,06	704	2,19
	Lycée	2 224 219	1 970	0,08	1 169	0,05	433	0,01

Total	5 433 438	3 773	0,07	3 244	0,06	1 137	0,02	
LV 2	Collège	1 622 976	110 765	6,82	1 885	0,11	3 653	0,22
	Lycée	1 457 072	79 184	5,43	2 412	0,16	1 952	0,13
	Total	3 080 048	189 949	6,17	4 297	0,14	5 605	0,18
LV 3		96 769	43 205	44,65	6 683	6,91	3 947	4,08
	Total		236 927		14 224		10 689	

	EFFECTIFS TOTAUX		ARABE LITTÉRAL		CHINOIS		HÉBREU MODERNE	
	toutes langues		EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
LV 1	Collège	3 209 219	402	0,01	63	< 0,01	2	< 0,01
	Lycée	2 224 219	226	0,01	123	< 0,01	279	0,01
	Total	5 433 438	628	0,01	186	< 0,01	281	0,01
LV 2	Collège	1 622 976	2 503	0,15	1 181	0,07	2 412	0,14
	Lycée	1 457 072	2 137	0,14	964	0,06	1 870	0,12
	Total	3 080 048	4 640	0,15	2 145	0,07	4 282	0,14
LV 3		96 769	2 336	2,41	4 852	5,01	828	0,86
	Total		7 604		7 183		5 391	

Il convient de noter qu'il y a toujours une faible proportion d'élèves qui ne suit pas le régime général prévu pour les langues. On évalue ce pourcentage à 1 % environ. Il peut s'agir d'élèves en grave difficulté ou d'enfants du voyage, ou encore certains élèves de sections internationales pour qui la LV1 constitue la langue maternelle. Les effectifs totaux des élèves du second degré (général, technologique et professionnel public et privé sous contrat en France métropolitaine et dans les DOM) sont aujourd'hui de 5 509 226. Ils sont 5 433 438 à étudier une LV1. On peut ainsi dire qu'au moins 98,62 % des élèves du second degré étudient une langue, que 95,89 % étudient l'anglais, 39,17 % l'espagnol, 15,62 % l'allemand et 4,3 % l'italien (soit en LV1, soit en LV2, soit en LV3).

S'agissant des langues anciennes, les effectifs sont respectivement, pour le grec et pour le latin, répartis comme suit (collèges et lycées, publics et privés sous contrat, France métropolitaine et DOM) :

	LATIN		GREC ANCIEN	
	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
Collège	469 444	20,32	18 961	2,59
Lycée	61 920	5,34	14 931	1,28
Total	531 364	15,31	33 832	1,79

Ces pourcentages ont été calculés par rapport à la population scolaire engagée dans des formations offrant le latin (à partir de la 5e) ou le grec (à partir de la 3e) en option.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59583

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2005, page 2324

Réponse publiée le : 19 juillet 2005, page 7140